ATTESTATION D'ASSURANCE

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

Allianz IARD, dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

ALPINE RESIDENCES

47 RUE CASSIOPEE

CHAVANOD

74650 CHAVANOD

est titulaire d'un contrat d'assurance **Allianz Responsabilité Civile Activités de Services** souscrit **sous le numéro 57629797** et qui a pris effet le 30 janvier 2017.

Ce contrat, actuellement en vigueur, a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

- Agent immobilier (syndic, gestion locative, transactions)
- Exploitation de résidences de tourisme avec centre de fitness, salle de musculation, piscine, hammans, jacuzzis, saunas (activités exercées en libre service)
- Restaurant
- Centrale de réservation billeterie
- Conciergerie à l'attention des propriétaires et/ou locataires

La présente attestation est valable du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Lyon, le 21/07/21

Pour Allianz,

Allianz IARD Société Anonyme au capital de 991 967 200 euros Entreprise régie par le Code des Assurances Siège Social : 1 cours Michelet - C\$30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Adresse Postale

Allianz Opérations Entreprises GESTION TSA11010 92087 La Défense Cedex

VI V

Frédéric Baccelli

Direction Souscription et Gestion Client Entreprises



TABLEAU DES GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE « EXPLOITATION »	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
Dommages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)		
- Tous dommages confondus	OUI	10 000 000 EUR par sinistre
sans pouvoir dépasser, pour les dommages ci-après :		
 Dommages matériels et immatériels consécutifs sauf cas ci-après : 	OUI	1 000 000 EUR par sinistre
. Vol par préposés	OUI	15 300 EUR par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	OUI	305 000 EUR par sinistre
• Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)		
- Tous dommages confondus	OUI	300 000 EUR par année d'assurance
• Dommages à vos préposés		
- Dommages corporels et matériels accessoires	OUI	2 000 000 EUR par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
Tous dommages corporels, matériels et immatériels		
confondus	OUI	3 000 000 EUR par année d'assurance
dont:		
- Dommages immatériels non consécutifs	OUI	1 000 000 EUR par année d'assurance et par sinistre
- Dommages matériels et immatériels consécutifs		
aux biens (objets et documents) remis en vue de		
de l'exécution d'une prestation	NON	Non garantis
DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	Garantie souscrite	Montants maximums garantis
Frais et honoraires assurés, pris en charge quel que soit le nombre de victimes	OUI	50 000 EUR par année d'assurance